



Ressources et usages numériques au sein des communes bretonnes

Pierre LE BRAS
Statisticien du GIS M@rsouin
8e édition du Carrefour des Communes du Finistère
5 octobre 2018, Brest



- 1 Le GIS M@rsouin et l'enquête communes 2018
 - M@rsouin : ses activités, son observatoire
 - L'enquête communes 2018

- 2 Coordination, ressources et usages internes
 - Choix et positions de la mairie sur le numérique
 - Ressources en interne et pratiques de formation
 - Nouvelles réglementations : ouverture et protection des données

- 3 Relations extérieures : partenaires et citoyens
 - Relations avec les administrés
 - Visibilité sur Internet : site Internet et réseaux sociaux
 - Tiers-lieux d'innovation dans les communes

- 4 Conclusion, complément et contact

Le GIS M@rsouin et son observatoire OMNI

Groupe d'intérêt scientifique
fondé et financé par la Région Bretagne



2 missions principales

**FÉDÉRER LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES SUR LES USAGES NUMÉRIQUES**

- 200 chercheurs
- 7 universités (Bretagne + Pays-de-la-Loire)
- 3 grandes écoles

OBSERVER, MESURER VIA SON OBSERVATOIRE OMNI

- Enquêtes sur les usages numériques auprès de divers publics
- Production de données
- Valorisation des résultats

L'enquête communes 2018 : objectifs et résultats

Objectif double

- Obtenir une image fiable du degré d'appropriation des TIC par les communes
- Suivre l'évolution des indicateurs clefs depuis la dernière enquête de 2013

Résultats de l'enquête

523

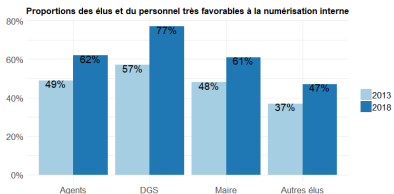
communes répondantes

- 62% en ligne
- 38% sur papier

Soit **42%**
de l'ensemble des
communes bretonnes

Représentatives de l'ensemble
des communes bretonnes :
population × département

→ Une augmentation globale d'au moins 10 points du ressenti bénéfique de la numérisation (d'"assez favorable" vers "très favorable")



- Les DGS sont les plus convaincus
↳ 77% sont très favorables (+20 points)
- Les élus demeurent les plus réticents
↳ Moins de la moitié sont très favorables

→ La numérisation : source de contraintes

- Trop coûteux financièrement : 61%
↳ Forte hausse : 36% en 2013
- Manque de pratique : 47%
↳ Légère baisse : 58% en 2013
- Utilisation trop imposée : 19%
↳ Légère hausse : 14% en 2013
↳ + le fait des plus petites communes

→ Des priorités qui évoluent

- Amélioration de la connexion Internet sur le territoire
↳ 71% en 2018 vs 35% en 2013
- Sécuriser les systèmes d'information et protéger les données personnelles
↳ 66% en 2018 vs 30% en 2013

Comme en 2013 : 40% des mairies ne disposent d'aucune ressources humaines informatiques

Ainsi :

- **Seules 6% des communes disposent d'un agent qualifié en informatique**
↳ **Distinction Finistère : 12% dans les communes finistéennes**
↳ 32% dans les communes bretonnes de plus de 5000 habitants
- **Seules 6% des communes disposent d'un service informatique dédié dans la mairie**
↳ 28% dans les communes bretonnes de plus de 5000 habitants

Comment s'en sortent les communes sans personnel qualifié ?

Capacité croissante d'appropriation des TIC par les agents

→ **Pour 38% des communes**, les tâches du quotidien peu spécifiques (non nécessitant d'un prestataire extérieur) sont assurées par un **agent non diplômé à l'aise avec le numérique**.

en lien ⇕ avec

→ **Politique de formation aux TIC de + en + adoptée** au sein des mairies bretonnes :
↳ *Près de 70% des communes sont disposées à former leur personnel au numérique en 2018 contre 40% en 2013.*

Open data (loi pour une République numérique), loi informatique et libertés, récent RGPD : quel est le degré de connaissance des communes bretonnes vis-à-vis de ces réglementations ?



Seule 1 commune sur 10 se les est totalement appropriées

4 communes sur 10 les connaissent mal voire pas du tout

Effet du "tout ou rien" :

soit les communes connaissent les trois, soit elles sont peu renseignées sur les trois

Le degré de connaissance des réglementations par les communes est corrélé avec :

L'EPCI d'appartenance

Les **communes appartenant aux deux métropoles** sont nettement mieux informées :

↪ *Plus de 3 communes sur 10 d'une métropole les connaissent très bien*

La taille de la commune

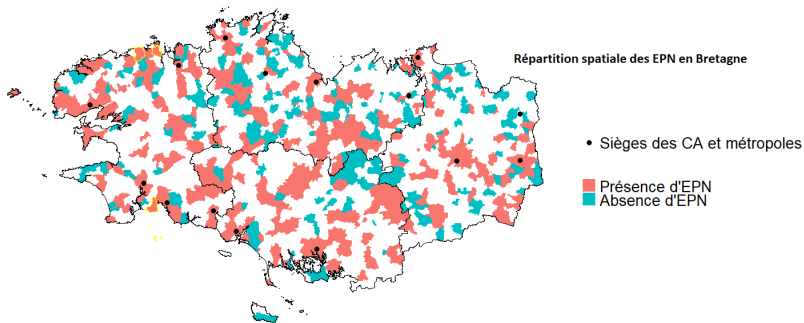
Les **communes de plus d'habitants** sont généralement + au courant :

↪ *Plus de 3 communes sur 10 de plus de 5000 hab les connaissent très bien*

Les ressources informatiques

Les **communes disposant de personnel qualifié en informatique** sont + au fait :

↪ *4 communes possédant un service informatique sur 10 les connaissent très bien*



EPN (espaces publics numériques)

→ **Près de 60% des communes bretonnes disposent d'un EPN sur son territoire, soit :**

↪ + de 90% des communes de + de 5000h

↪ Plus de 60% des communes de 1000 à 5000h (- de la moitié dans le Finistère)

↪ 30% des communes de moins de 1000h

↪ 90% des communes des métropoles (50% dans les CC et CA)

Comment les citoyens peuvent saisir la mairie ?

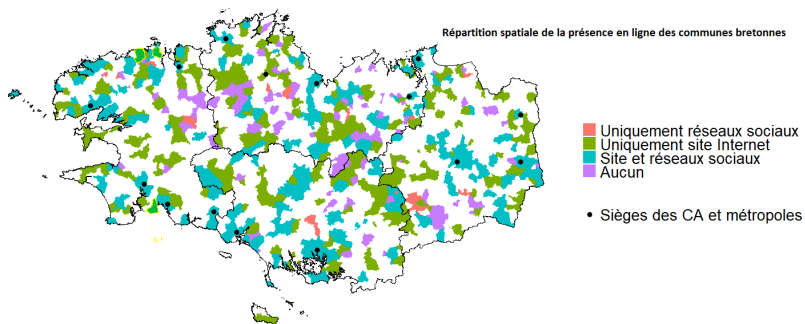
→ 98% sont saisissables par mail

→ 54% par formulaire sur Internet

↪ *Effet taille et métropole*

→ 16% par portail de téléservices

↪ *Effet taille et métropole*



→ 81% des communes bretonnes sont présentes sur Internet

↪ 33% ont les deux ; 45% juste site

→ **Plus de 95%** des communes de plus de 5000h, des communes littorales et des communes des deux métropoles sont visibles sur le Net.

Comparaison avec 2013

→ **Constance globale dans le nombre de communes possédant un site Internet**

→ **Triplement du nombre de communes présentes sur les réseaux sociaux**

↪ 36% des communes ont un compte soit :

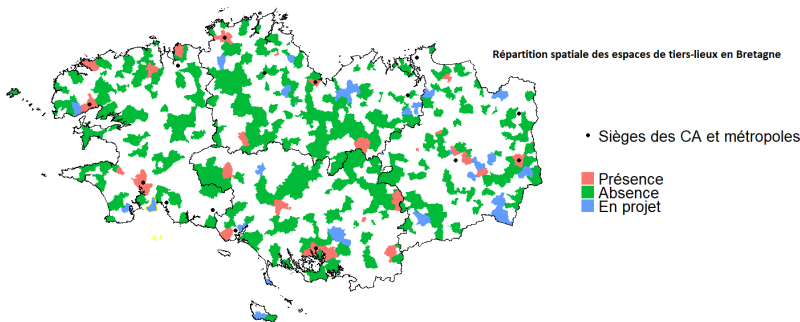
↪ 87% des communes de plus de 5000 hab

↪ Plus d'1 ville côtière sur 2

↪ 80% des communes d'une métropole

Tiers-lieux d'innovation : définition

Espace alternatif de celui du travail favorisant la collaboration entre différents acteurs dans le but de produire de la valeur en favorisant l'innovation.



- **Plus de 60% des communes** ne savent pas ce qu'est un tiers-lieu
- **6% des communes** possèdent un tiers-lieu sur son territoire
- **6% des communes** projettent d'en ouvrir un

- Présence de tiers-lieux globalement **autour des grandes agglomérations attractives**
- **En cours de développement** dans des zones plus éloignées des pôles urbanisés
 - ↳ *12% des communes de 2000 à 5000 habitants envisagent d'en ouvrir un*

Informations sur M@souin et complément d'enquête

www.marsouin.org

Contact M@souin

contact@marsouin.org